

L'ÉCHO DE LA PRESSE

INTERNATIONALE

PRIX :

5 centimes le numéro.

PRIX : Provinces

10 centimes le numéro

JOURNAL QUOTIDIEN

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.

Les annonces et demandes diverses à l'Administration.

REDACTION ET ADMINISTRATION :

20, rue du Canal, Bruxelles

ANNONCES :

La petite ligne ou l'espace équivalent . . . fr. 0.25
Réclame entre articles . . . 2.00
» avant les annonces . . . 0.50
Corps du journal et faits divers . . . 1.00
Nécrologie . . . 1.00

ON TRAITE A FORFAIT
Les annonces sont reçues au bureau du journal, 20, rue du Canal et à l'Office Central de publicité, 53, rue de la Madeleine.

Le Protectorat anglais sur l'Égypte

LA GUERRE

Communiqués des Armées alliées

PARIS, 16 déc. — (Communiqué officiel de 15 heures :

En Belgique, Westende, au nord-ouest de Lombartzyde, a été violemment bombardée par l'escadre anglaise.

Les Belges ont repoussé une contre-attaque sur Saint-Georges, et ont occupé les fermes sur la rive gauche de l'Yser.

Nos troupes, qui avaient déjà gagné quelque terrain dans la direction de Klein-Zillebeke, ont aussi progressé, quoique dans une moindre mesure, dans la région de Saint-Eloi.

Dans la région d'Arras, dans celle de l'Aisne et en Champagne, il y a eu des duels d'artillerie dans lesquels, sur divers points, nous avons gagné un avantage certain.

Dans l'Argonne, il n'y a rien à signaler.

Dans la Woëvre, nous avons repoussé plusieurs attaques allemandes dans le bois de Montmarie, et nous avons tenu toutes les tranchées enlevées par nous le 15 décembre.

En Alsace, nous avons repoussé une attaque à l'ouest de Cernay.

PARIS, 16 déc. — Communiqué officiel de 23 heures :

Il y a eu un léger progrès jusqu'à la mer au nord-est de Nieuport, au sud-est d'Ypres et le long de la ligne de chemin de fer dans la direction de La Bassée.

Aucun incident sur le reste du front.

PÉTROGRAD, 16 déc. — Communiqué du grand état-major :

Dans la direction de Mława, l'ennemi a battu en retraite vers la frontière.

Sur la rive gauche de la Vistule, les attaques persistantes des Allemands ont continué toute la journée dans la direction de Kiernozia à Sochaczew. Dans cette localité nos troupes ont été forcées de repousser les attaques de l'ennemi en terrain découvert, c'est-à-dire en des conditions défavorables, et dans la soirée elles ont dû se replier quelque peu.

Dans les autres districts, nos contre-attaques ont maintenu l'ennemi dans ses positions, et empêché tout mouvement vers la région des attaques principales.

Une manœuvre stratégique de nos troupes a arrêté la marche en avant des Autrichiens au delà des Carpathes.

Sur les autres fronts, il n'y a pas de changement.

Communiqués officiels allemands

BERLIN, 19 déc. — Communiqué officiel de ce nuit :

Plusieurs attaques ennemies ont eu lieu hier. On se bat près de Nieuport, Bixchoote et au nord de La Bassée. Les attaques ont été repoussées à l'ouest de Lens, à l'est d'Albert et à l'ouest de Noyon.

Une attaque de la cavalerie russe fut repoussée à l'ouest de Pillkullen, à la frontière orientale de la Prusse. La poursuite continue en Pologne.

MALMO, 19 déc. — Le roi de Suède, accompagné de sa suite est entré ici ce matin de bonne heure ; la ville est richement décorée. Le roi s'est rendu au port à 9 1/2 heures, où bientôt après est arrivé le roi de Danemark, à bord du croiseur *Heimdal*.

Le roi de Suède s'est rendu à bord pendant qu'on jouait l'hymne national suédois. Les rois se sont embrassés sur les joues. Ceux-ci se sont rendus, sous les cris de « Hoch ! » de la foule, à la résidence. Le roi de Norvège est arrivé en train spécial à 10 3/4 heures. Il a aussi été reçu par le roi. Les rois se sont embrassés et se sont rendus au palais sous les manifestations enthousiastes de la foule.

MALMO, 19 déc. — Après avoir conduit ses hôtes à leur demeure, le roi de Suède s'est entretenu durant une demi-heure avec chaque monarque. Les deux rois se sont rencontrés à 11 1/2 chez le roi de Suède, et la conférence a commencé de suite. Le déjeuner fut servi à 1 heure, après quoi l'entrevue a continué.

MALMO, 19 déc. — La manifestation des étudiants, qui eut lieu à midi, était grandiose. Une grande foule remplissait la grand-place où est située la résidence. Environ cinq cents étudiants avec quatorze drapeaux sont passés. Quand les trois rois apparurent au balcon,



Un coin du camp d'internement de Zeist

(D'après l'Actualité.)

ils furent salués avec enthousiasme. Le président du corps estudiantin de Lund a fait un discours, dans lequel il montra que la rencontre des trois monarques est un événement historique dans cette guerre. Le discours se clôtura par un « hurrah » pour les trois rois, après quoi l'hymne national fut chanté. Finalement, les étudiants ont défilé en chantant devant les rois qui saluèrent cordialement.

LONDRES, 18 déc. — D'après Reuter 82 personnes ont été tuées et 250 personnes blessées pendant le bombardement de Hartlepool. Cinq matelots ont été tués et 15 blessés sur les bateaux anglais le *Patrol*, petit croiseur, et le destroyer *Degen*, qui se trouvaient à hauteur de Hartlepool.

LONDRES, 19 déc. — Le *Times* écrit : « De nombreuses assurances contre le bombardement ont été souscrites à la côte orientale depuis le commencement de la guerre. Au commencement le terme de l'assurance était nominal de 5 à 10 shillings par 100 livres sterling. Plus tard les termes montèrent. On a conclu des assurances avec des termes jusqu'à un livre sterling ; maintenant que le bombardement est fait, on demande des termes depuis 30 shillings jusqu'à 5 livres. »

LONDRES, 19 déc. — Reuter mande de Tokio :

Le budget rencontre une assez vive opposition à la Chambre des députés. On croit que s'il n'est pas voté, la Chambre sera dissoute. Les dépenses s'élèvent à 55,639,000 livres sterling. Le programme naval contient la construction de huit torpilleurs et de deux sous-marins, sans compter les trois navires de combats déjà concédés. Le devis annexé demande 4 millions de yens pour le couronnement de l'empereur.

VIENNE, 14 déc. — Communiqué officiel : La force principale russe, battue sur tout le front, long de 400 kilomètres, depuis Krosno jusqu'à l'embouchure de la Dnèpre, est poursuivie. Hier, l'ennemi a été rejeté hors de ses positions dans les Carpathes entre Krosna et Zujliezyn.

Les troupes alliées ont engagé des combats avec les arrière-gardes ennemies sur la Dunajec inférieure. Avant-hier, le régiment d'infanterie Guillaume I^{er}, empereur allemand et roi de Prusse, n° 34, a pris Piotrkow d'assaut, et une section du régiment d'infanterie n° 31 de Hagyzzeben a pris Przedborg. La valeureuse garnison de Przemyśl continue ses combats autour des premières fortifications. Dans les Carpathes, la situation ne s'est pas changée sensiblement.

ROME, 19 déc. — Le ministre-président a déclaré au Sénat qu'il souhaite de tout cœur que l'année 1915 marque le rétablissement de la paix universelle, comme, il y a un siècle, 1815 était l'année qui a apporté la paix ; que l'Italie devrait pouvoir se refaire comme nation. Aussi il souhaite que 1915 soit l'année d'une paix par laquelle l'Italie conquerra plus de gloire et de grandeur.

BASEL, 19 déc. — Selon un télégramme de Londres aux *Baseler Nachrichten*, la publication du télégramme que M. Bonar Law adressait le 2 août au premier ministre a fait beaucoup de bruit. Les unionistes y déclarent qu'il serait fatal à l'Angleterre s'il lui arrivait de secourir la France et la Russie. On ne parle pas de la Belgique dans ce télégramme.

CONSTANTINOPLE, 18 déc. — Communiqué officiel. — Les troupes russes, protégées par l'artillerie et les mitrailleuses, ont tenté d'avancer sur la rive gauche de l'Eschoruk, mais elles ont été refoulées après un combat de cinq heures. Les troupes turques ont continué sans relâche la poursuite de l'ennemi après la bataille victorieuse de Sarail. La cavalerie turque, rencontrant l'ennemi à 15 kilomètres à l'ouest de Kotur, l'a attaqué sans attendre l'intervention de son infanterie, et l'a chassé dans la direction de Lazi-Kotur.

CONSTANTINOPLE, 19 déc. — Communiqué du quartier général :

Un navire anglais, qui croisait depuis quelques jours devant Akaba, a débarqué des troupes qui furent cependant obligées par nos soldats de se rembarquer. Notre feu a détruit le projecteur du navire.

WASHINGTON, 19 déc. — Le secrétaire d'Etat Bryan a annoncé à l'ambassadeur britannique que le projet de loi défendant l'exportation de matériel de guerre pour les puissances belligérantes, n'a pas l'approbation du gouvernement.

L'avant-dernière utopie

Les pacifistes, s'ils daignent nous lire, vont rouler de gros yeux : nous soutenons que la police de l'air est définitivement... par terre.

Sans doute, il y a une belle lurette qu'on veut réglementer la circulation dans les airs, réaliser, coûte que coûte, une utopie de plus. Le jour où le premier aéronef donna la mesure de ses moyens, on se rendit à l'évidence : les ballons naviguaient désormais dans les airs ; il fallait assigner à ces engins nouveaux des limites que l'homme n'avait pas eu besoin de fixer jusqu'alors, puisque l'air était demeuré le domaine exclusif des oiseaux. Une pareille loi est-elle viable ? Et si des textes précis peuvent être arrêtés, n'est-il pas indispensable qu'ils le soient d'un commun accord entre les nations ?

Si chaque peuple imagine un code à lui, si les lois de l'air changent dès qu'une frontière sera franchie, la navigation nouvelle ressemblera beaucoup au transport terrien du bon vieux temps, où l'on restait chez soi plutôt que de voyager à travers un réseau de douanes inextricable. Or, il est de l'intérêt de chaque peuple civilisé qu'elle se développe à outrance. Comment définirait-on l'air ?

On dit volontiers que l'air, maintenant que l'homme vole et navigue dans ses immensités jusqu'aux déserts, doit être désormais assimilé à la mer. Il faudrait établir que ceci res-

semble à cela. Or, rien de moins semblable. La mer est une surface qui a des limites ; l'air n'en a pas. Prendra-t-on la délimitation en hauteur, la quatrième dimension ? Quel point de repère au zénith pour établir une frontière entre deux pays voisins ? Et jusqu'où les codes internationaux la prolongeraient-ils ?

La propriété devra donc subir une adjonction dans les définitions que le droit en donna jusqu'à nos jours.

Le sol, le sous-sol, s'augmenteront de l'entresol. Mais jusqu'à quelle hauteur la propriété restera-t-elle inviolable ? En principe, le propriétaire qui veut un jour empêcher un dirigeable d'évoluer dans son air, c'est-à-dire au-dessus de son champ, paraissait fondé à se plaindre. Mais quand on examine de près le cas, de quel droit empêcher qui-conque de voler au-dessus des propriétés terriennes ? La couche d'air qui les domine n'est vraiment à personne. La terre n'est pas le ciel.

Si la quatrième dimension, selon Giffard, devait démarquer la propriété, encore une fois, il n'y a pas de raison pour qu'on lui fixe une limite. L'air deviendrait le bien du sous-occupant jusqu'à 10,000, 15,000, 100,000 mètres en hauteur et davantage. Or, la proclamation d'un tel droit impliquerait aussitôt le droit de prohibition pour le propriétaire ; il pourrait interdire de passer dans son ciel. On verrait ainsi les mauvais coucheurs tenter des procès aux navigateurs aériens qui auraient enfreint leurs défenses, affichées suivant des procédés nouveaux. Les milliers de pilotes d'aéroplanes et de dirigeables, qui virent dans le ciel, seraient obligés de respecter tel et tel morceau d'air, et de détourner leur route pour ne pas enfreindre les défenses de tel et tel grincheux, lequel pourrait, la loi en main, leur demander des dommages-intérêts.

Voilà pour l'intérieur du pays. Maintenant, comment reconnaîtra-t-on la nationalité des aérostats ?

Ce qu'un propriétaire isolé n'oserait pas faire, un gouvernement le ferait. Il interdirait aux navires aériens de voler dans son ciel. Et si les étrangers se passaient de sa permission, échappaient à ses projectiles, où irait-il les chercher pour les punir ?

Et sur quoi serait fondée la nationalité d'un délinquant ? Sur l'origine de la construction ? Sur la nationalité du pilote ? Sur la géographie de son hangar ordinaire ?

Que d'autres points de droit surgissent, insolubles, quand on réfléchit à l'élaboration d'un texte de loi !

Nous sommes tout à fait de l'avis de Giffard : le meilleur texte de loi, ce serait celui-ci : « L'air appartient à tout le monde. Chacun en use à ses risques et périls. »

Là-dessus, chacun, en effet, prendrait ses responsabilités et suivrait ses idées.

Qu'un espion aérien s'approche trop d'une forteresse, et il sera condamné, s'il est pris, comme le sont les espions de la terre ferme. Son appareil sera confisqué, comme à terre.

Bref, le droit commun, tel qu'il existe depuis des siècles, avec une application de jurisprudence suivant chaque espèce, voilà le plus simple et le plus sage.

Quant à régir l'air par une loi nouvelle, il n'y faut pas songer. Celle qu'on votera, si jamais on en vote une, sera inapplicable, chinoise, caduque.

Nationaliser le ciel, délimiter des portions de l'inconnaissable, même pour les temps de paix, quelle idée baroque, quelle utopie ! En temps de guerre... patatras !... toute la police du ciel serait... par terre.

Avec tant d'autres choses...

Le Protectorat anglais sur l'Égypte

Comme il fallait le prévoir, l'Angleterre, ainsi que nous l'apprend une dépêche de Londres, vient de proclamer son protectorat sur l'Égypte.

On sait que l'Égypte, Etat tributaire de la Turquie, a surtout attiré l'attention des puissances européennes dès le moment où, il y a près de soixante ans, M. de Lesseps obtint le firman qui lui accordait la concession du canal de Suez. Les travaux du canal, commencés en 1859, furent achevés dix ans plus tard.

En 1875, les Anglais rachetèrent au Khédive Ismaïl toutes les actions du canal de Suez qui appartenaient à l'Etat égyptien. La question financière prit alors une importance extraordinaire. En 1882, l'expédition anglaise en Égypte, dont on n'a pas perdu le souvenir, amena le système d'« occupation », auquel l'Angleterre vient, à présent, de substituer le protectorat.

CAFÉ METROPOLE

La meilleure des bières belges la "ROYALE BELGE", se déguste au Café Métropole. — Buffet froid de premier ordre.

Dernières dépêches

Hollande et Belgique

La Gazette de Cologne se fait télégraphier de la frontière hollandaise qu'à la seconde Chambre l'ancien ministre Loman a protesté contre la violation de la neutralité belge. « Le monde entier, a-t-il dit, est avec l'Angleterre, qui a pris fait et cause pour la Belgique. » Le ministre des affaires étrangères, de son côté, a protesté, au nom du gouvernement, contre cette allégation. Le président de la Chambre a ensuite retiré la parole à M. Loman.

Pour la Serbie

La Reichspost, de Vienne, publie un télégramme de Salonique, du 6 décembre, d'après lequel il arrive continuellement des canons, des munitions, des armes et des vivres en grande quantité pour la Serbie. Des officiers et soldats français, débarqués du cuirassé Waldeck-Rousseau, sont aussi partis pour la Serbie. Le passage par le pont du Vardar, détruit par une bande macédonienne, se fait par transbordement.

La contrebande de guerre

On mande de Zurich à la Gazette de Cologne que le consul allemand, à San-Francisco, ayant laissé embarquer du blé destiné à l'Allemagne sur un navire appartenant à la flotte marchande des Etats-Unis, les autorités du port ont défendu au vapeur de lever l'ancre si tout le blé n'était pas déchargé.

Petite Chronique

Le pain conditionnel

Nous pourrions continuer à manger du pain si notre grenier ne ferme pas ses portes, c'est-à-dire si la Hollande n'entre pas, elle aussi, dans le conflit.

La Hollande est notre grenier. Voici comment : L'alimentation nous vient des Pays-Bas ou par les Pays-Bas. C'est ainsi que le froment destiné à la Belgique parvient ici par le chemin de la Hollande, voyageant sous pavillon hispano-américain. Si demain nos voisins du Nord décidaient d'entrer en guerre à leur tour, quelle serait notre situation quant au pain ?

Le blé envoyé aux Belges devrait prendre le chemin de l'Italie, par Gènes par exemple, puis de là passer dans la mer Adriatique pour atteindre l'Australie, l'Allemagne et enfin nous arriver.

Les lois de la guerre sont formelles : l'envahisseur ou l'occupant, comme on voudra, ont pour mission d'alimenter la population civile.

Bonne nouvelle...

Les porteurs de fonds de villes ou d'Etats étrangers peuvent faire encaisser les coupons par M. Tonglet, 71, rue des Chartreux.

A un lecteur Italien.

Le tout, monsieur, est de se bien comprendre. Et vous nous avez mal compris.

Vous parlez de « député-fantôme ». Pourquoi faites-vous l'« Italien fantôme » en ne signant pas votre lettre ?

Per la Madonna, cela nous chagrine.

Et c'est la guerre...

Ceci se passe dans l'Argonne où Allemands et Français se sont « installés » depuis deux mois dans des tranchées et se guettent jour et nuit. Georges Wagnière, du Journal de Genève, qui revient d'un voyage dans l'est de la France, rapporte dans un article intitulé « La forêt », des histoires vraiment comiques sur la vie des soldats. Il raconte :

« Ces tranchées, que les soldats construisent parfois en avançant sous terre par des galeries souterraines, finissent par être parfois très rapprochées les unes des autres. Vous avez lu que près de Reims, en certains endroits, une distance de 40 mètres séparait le trou où se cachent les Allemands du fossé où vivent les Français. Et comme les êtres humains, au milieu des pires désordres, en reviennent toujours aux traités et aux lois, des accords se concluent entre les belligérants. Il est entendu qu'à certaines heures on ne tire pas : Allemands et Français sortent de leur réduit, vont chercher de l'eau et vaquer à d'autres soins ; l'heure passée, tout le monde se cache et celui qui, sur la marche du fossé, montrait sa tête, l'aurait franchie d'une balle. Des échanges se pratiquent entre une tranchée et l'autre. Sur un signal convenu un Français sort, va poser sur une pierre des cigares. Un Allemand sort à son tour, prend les cigares et pose au même endroit une bouteille de vin que le Français viendra chercher plus tard.

« Un officier m'affirme que ces accords sont toujours respectés. Il ajoute que, toujours près de Reims, il y a deux tranchées qui sont à six mètres l'une de l'autre. Les soldats se parlent et s'entendent.

A ce même endroit, les Français ont reçu un jour un petit paquet contenant une lettre avec ces mots : « Ne tirez pas toute la nuit, vous nous empêchez de dormir. » La lettre était enveloppée dans un petit drapeau rouge, blanc, noir, qu'on m'a montré. Quand les tranchées sont aussi rapprochées les combattants se servent moins de leur fusil que de leurs mains. C'est avec la main qu'ils cherchent à s'atteindre d'un fossé à l'autre en se lançant des grenades dont une seule suffit à mettre en pièces, en les déchirant affreusement, plusieurs corps humains. Il est arrivé aussi que deux soldats ennemis se sont rencontrés sous terre, la pioche à la main, en train de creuser une galerie. Et alors ils se sont hâtés de refermer entre eux le mur de terre qu'ils venaient d'ouvrir... »

C'est décidément une guerre étrange... On se croirait à Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers... »

A l'entour de la guerre

Les coupons échus des lots de Bruxelles 1902 et 1905, ainsi que ceux d'Anvers 1887 et 1903, sont payables aux guichets de la Société générale, à Bruxelles.

Dans la pensée de venir en aide aux réfugiés belges en France qui sont titulaires de livrets d'épargne, de carnets de rente ou de brevets de retraite, des négociations ont été ouvertes entre les gouvernements français et belge, en vue d'étudier les moyens de leur accorder des avances à l'intervention des caisses françaises.

— Il y a en ce moment près de quinze mille réfugiés belges en Dordogne ; à Rouen, sept mille ; à Nantes, un millier. A Paris, ils sont aussi fort nombreux.

L'effort commencé au Havre, en vue de coordonner toutes les indications, est poursuivi de sorte que les familles éparses puissent se retrouver.

— Avertissement. — On écrit de la frontière à un confrère flamand :

« La semaine dernière on a arrêté à Bruges un citoyen français, qui portait sur lui des lettres avant trait à la guerre. Il fut exécuté.

Par rapport à ceci je crois devoir prévenir les familles de bien s'assurer à qui elles confient des lettres pour des familles en Belgique. Quand ces personnes ne sont pas sûres, les familles belges peuvent être exposées à de grandes misères.

— Le nombre des députés français sous les armes s'élève à 190. Ils pourront se rendre à la prochaine séance de la Chambre en habits civils.

— M. Poincaré a signé un décret aux termes duquel le moratorium reste en vigueur pour tous ceux qui sont sous les drapeaux et pour les habitants de la partie du territoire occupée.

— De la Gazette de Cologne une correspondance berlinoise :

« Les Français ont l'autre jour châté sans hésiter l'auteur d'un acte de cruauté dont un de nos soldats avait été victime. Le 4 décembre, une sentinelle allemande qui montait la garde près d'un retranchement avait été trouvée morte, une balle dans la tête, les oreilles coupées. Dès le lendemain se présenta devant nos troupes se trouvant à cet endroit un officier du 165^e régiment de ligne français qui demanda à être conduit, les yeux bandés, auprès du général commandant. Là, il déclara que son régiment ne voulant en aucune manière se solidariser avec le coupable, celui-ci avait été fusillé le jour même de son crime.

Nous rendons volontiers l'hommage que l'on doit, même en temps de guerre, à l'ennemi lorsqu'il a agi avec dignité et correction. Le fonctionnement rapide de la justice militaire française est louable, et nous trouvons chevaleresque le moyen choisi par les Français pour transmettre à l'ennemi la nouvelle qu'une entière satisfaction lui avait été donnée. »

— Un contingent de la Croix-Rouge japonaise, comprenant trente membres sous la direction du Dr Shiota, s'est embarqué hier à Tokio pour Marseille à bord du Fushiki Maru.

— Un aviateur français a jeté des bombes sur un train allemand en gare de Pagny-sur-Moselle.

— On mande d'Ottawa qu'un deuxième régiment composé exclusivement de Canadiens français reçoit en ce moment l'instruction militaire pour le service de campagne. Le premier régiment de Canadiens français instruits à Québec partira avec le deuxième contingent.

— Le fils aîné du chancelier de l'empire allemand, le lieutenant von Bethmann-Holweg, a été fait prisonnier par les Russes le 15.

— Les officiers allemands faits prisonniers qui sont détenus à Southampton, peuvent, s'ils ne veulent pas se contenter de la ration ordinaire, fréquenter un mess d'officiers où leur est servi, moyennant un prix modéré, un déjeuner très copieux ; des mets et des vins sont même mis à leur disposition.

— Le général rebelle John Pretorius s'est rendu mardi entre les mains du magistrat de l'Union sud-africaine à Harrismith.

— Le navire de l'expédition transantarctique de Sir Ernest Shackleton l'Aurora a quitté Hobart pour le pôle.

— En Russie on entraîne un grand nombre de chiens en vue de secourir les blessés, de leur fournir des bandages et un cordial, et même de les réchauffer de leur corps.

— Le gouvernement russe a décidé que les Allemands et les Autrichiens seraient tenus de mettre en vente dans un délai de six mois tous les immeubles qu'ils possèdent en Russie. Au bout de ce temps, les biens qui n'auraient pas été réalisés seront vendus publiquement et, s'il ne se présente pas d'acheteurs, expropriés au profit de la Banque agrarienne.

— Un correspondant du Daily Telegraph écrit que toute la flotte turque, y compris les vieux vaisseaux de guerre, est partie pour la Mer Noire le 15 décembre.

— Paris, 19 déc. — Un grand nombre de parlementaires et de journalistes se sont réunis, sous la présidence de M. Clémenceau, au Sénat, et ont nommé une délégation, qui portera à M. Viviani une protestation contre la façon arbitraire et illégale dont se pratique la censure politique et administrative.

La dernière lettre.

C'est un brave petit soldat qui avait écrit cette lettre en prévision du fatal accident. La lettre fut trouvée par un infirmier allemand, qui la fit parvenir aux parents. La voici :

Prière à celui qui trouvera cette lettre de la mettre en bonne voie, c'est celle d'un petit soldat mort sur le champ de bataille.

EN GUERRE.

Mes chers parents, ma petite sœur, Nous voilà partis en guerre. Revendra-t-on ou ne revendra-t-on pas ? En tous cas, si je meurs, j'écris avant de partir les derniers mots qui seuls vous donneront du courage.

Songez que nous sommes tous ensemble, les camarades avec lesquels nous avons fait notre service, et que le seul désir de tous est de marcher en avant ; l'espoir de vaincre, l'espoir d'être un peuple libre nous poussent tous d'un élan patriotique qui sûrement nous fera arracher la victoire ; mais, pour cela, il faut faire des sacrifices, et ce sacrifice est celui de notre vie.

Malgré votre douleur, vous serez heureux d'apprendre que votre fils a marché la tête haute et a fait son devoir jusqu'au bout.

Si vous ne me revoyez pas, allez, si possible, chercher mes photographies ; elles sont restées dans ma boîte individuelle, qui est à la caserne X... au magasin de la 11^e compagnie ou bien dans la chambre 18...

Mes dernières recommandations sont faites : pensez à moi, je pense toujours à vous et songez que j'ai toujours été un bon fils et que je serai un bon soldat.

Adieu, mes chers parents, et ma chère Lucienne : ce sont les dernières pensées que j'aurai quand une balle m'aura touché mortellement.

Votre fils chéri qui vous embrasse bien bien fort ;

ALBERT M...

Caporal au 28^e de ligne.

Il fut tué en Belgique. Quelle élévation de sentiments dans cet enfant du peuple qui regardait la mort en face !

L'affiche du jour

DISTRIBUTION DE CHARBON

Avis très important

Le Conseil d'administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles porte à la connaissance de la population que la distribution de ce charbon, qu'il a organisé, commencera lundi prochain, 21 décembre courant.

Seules les personnes en possession de la carte de charbon pourront participer à cette distribution.

Les cartes seront remises à domicile dans le courant de cette semaine.

L'Administration des Hospices engage très vivement les intéressés à lire attentivement leur carte, ainsi que les recommandations très importantes qui figurent sur l'enveloppe contenant cette carte.

Les intéressés doivent enlever leur charbon chaque semaine, au local, au jour et à l'heure indiqués sur leur carte. Ils devront, à cet effet, se munir d'un sac en bon état.

La distribution aura lieu même le jour de Noël et le jour de l'An.

Le Conseil d'administration des Hospices et secours de la ville de Bruxelles.

Bruxelles, le 18 décembre 1914.

Demandez à nos vendeurs la carte des opérations de guerre sur l'Yser, au prix de 5 centimes. Elle permet de suivre pas à pas les positions d'après les communiqués officiels.

Boîte aux lettres

Le discernement dans la charité. — Une mise au point.

Comme nous avons raison de mettre en doute cette information de notre confrère le *Bruxellois*, à propos des houilleurs de Sars-Longchamps... La bonne foi de notre confrère a dû être surprise, et nous n'en voulons pour preuve que la lettre que nous envoie la Société anonyme des Charbonnages de la Louvière et Sars-Longchamps. Pour plus de clarté, reproduisons d'abord les termes de l'accusation :

Dans le Hainaut, à Sars-Longchamps, M. Raoul Warocqué invite, le 6 novembre, les houilleurs à redescendre dans la bure. Depuis lors, l'immense majorité de ces charbonniers fait le mort. Certains ont objecté que les Allemands pourraient venir inonder les fosses.

Or, les troupes ennemies étaient à... 150 kilomètres de là, et, en cas d'alerte, les mineurs auraient eu tout le temps de remonter à la surface et de se mettre à l'abri.

La vérité, c'est que ces houilleurs commencent, tout doucement, à s'habituer à l'indolence et au far niente. Vingt-sept seulement d'entr'eux ont répondu à l'appel du patron et encore il leur a fallu pour cela 15 jours de réflexion. Les 130 autres houilleurs de ce seul puits de Sars-Longchamps ont préféré continuer à toucher, de leur caisse syndicale, les fr. 2 60 qu'on leur verse chaque jour ou leurs bons de chômage, dont ils boivent la moitié au cabaret.

Fantaisiste et déplacée, cette information, en ce moment, nous fait remarquer la Société de la Louvière et Sars-Longchamps. Nulle part, dans aucun charbonnage belge, « les ouvriers n'ont fait montre des sentiments qu'on leur prête. Sauf les trois jours qui suivirent l'occupation de nos villages par les troupes allemandes, ils n'ont jamais manqué de répondre aux efforts que nous faisons pour leur procurer du travail. Toutes les associations industrielles du pays se sont, dès le premier jour, émues des dangers que courraient nos populations ouvrières si elles devaient rester sans travail, et nos mineurs en particulier n'ont jamais été occupés moins de trois jours par semaine. Le nombre de jours de travail n'a pu être plus grand à cause des moyens très limités de transport dont nous disposons, et que nous avons rendus aussi importants que possible par chemins de fer, par vicinal et par eau ».

Tout le monde, d'autre part, comprendra aisément que l'écoulement des charbons industriels est pour ainsi dire nul et que l'on éprouve les difficultés les plus grandes à assurer le ravitaillement en matières premières indispensables à la marche des charbonnages.

Faisons remarquer, enfin, que la Société de la Louvière et Sars-Longchamps a généreusement accordé des secours journaliers aux femmes de soldats, et qu'elle participe à toutes les œuvres de bienfaisance créées dans le but de venir en aide à nos populations si éprouvées.

Bien des industriels secourent leur personnel, et les populations ouvrières ne sont aucunement à charge des caisses syndicales : « Les ouvriers souffrent évidemment beaucoup de la situation actuelle, mais ils font preuve aussi d'un courage et d'une résignation que nous devons admirer... »

Voilà une mise au point qui s'imposait et nous nous félicitons fort d'en avoir été l'instrument.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort du sous-lieutenant d'artillerie Victor Thys, tombé au champ d'honneur, près de Dixmude, le 21 octobre.

— On annonce la mort de M. Barthou, fils du député des Basses-Pyrénées, âgé de 18 ans, engagé volontaire ; il avait été affecté à un service d'état-major et fut blessé à Thann, où il a succombé à ses blessures.

— On annonce la mort du général Bronsart von Schellendorff, chef d'état-major du 9^e corps d'armée en 1870-71 et ministre de la guerre de Prusse en 1893 sous le chancelier Hohenlohe.

— Dans les batailles en Pologne russe, le fils de l'ancien ambassadeur russe à Berlin, M. Swerbeff, a trouvé la mort. Y est mort également le porte-drapeau Wubalof, le chef des « Cent Noirs » de Kiev.

Maison POELS. Entreprise générale de funérailles, rue du Marais, 39, Bruxelles.

Recherches et renseignements

(Insertion 30 centimes la ligne)

M^{me} v. Van Droogenbroeck-Nihon dem. nouv. de son fils Gustave-L.-R., du 3^e carab., ex-cadet, fils du com^e Van Droogenbroeck, du 14^e de ligne, né à Malines. Rép. bur. du journal. (83)

M. Nestor Hostyn est prié de se présenter en nos bureaux pour une communication.

M^{me} Auguste Marin et Georges demandent des nouvelles de Gaston Marin. (118)

On recherche André Rogez, 10 ans, figure ronde, cheveux blond cendré, costume noir, pardessus gris, col blanc garçonné, bottines jaunes à lacets, bas vert bordure blanche, chapeau noir, serviette d'écolier noire. Avertir parents rue des Belneux, 6, Mons. Frais remboursés. (112)

M^{me} Philipprou, de Louvain, est prié de passer par nos bureaux, ayant une communication à lui faire.

On demande renseignements sur Albert Thiry, 2^e chas. à pied, 5^e div. d'armée, 1^{er} bat., 1^{er} comp. A écrit la dernière fois le 12 octobre d'Ostende. Ecr. à Defort, rue Louis Hap, 168, Etterbeek. (137)

M^{me} Fernand Schmitz demande nouvelles de son mari, brancard. milit. à la 4^e divis. d'armée ; parti de Bruxelles le 25 sept. à destination de Gand-Anvers. Ecr. rue Arton, 24, Schaerbeek. (136)

On dem. nouvelles de Jacques Clerens, sold. au 7^e de ligne, 4^e bat., 4^e comp. Etait le 15 août à Capelle. Ecr. bur. du journal. 8

Liste des soldats belges blessés SOIGNÉS EN ANGLETERRE

Aux soins du Larges Red Cross hospital, Paignton, Paignton V.A.D. Devon New Section.

Audenaerde Liévin, Destelbergen, 7^e de ligne. Baert Polydore, Calcken, 8^e de ligne. Coppens François, Anvers, 5^e de ligne. Defoyere Georges, Hornu, 1^{er} carabiniers. Delange Médard, Oostduinkerke, 5^e de ligne. Delporte Edgard, Charleroi, 3^e de ligne. Delvoe Omer, Hamoir, 14^e de ligne. Desenfants Victor, Vauxchavae, 8^e artillerie. De Weert Charles, Izelles, 10^e de ligne. Duchâteau Théodore, Maestricht, 11^e de ligne. Helas Adelin, Burdinne, 13^e artillerie de fort. Herceel Joseph, Hekelgem, 3^e carabiniers. Herpels Joseph, Wevelghem, 2^e chas. à pied. Joly Victor, Quaregnon, 6^e chasseurs à pied. Malfait Camille, Deerlyk, 24^e artillerie. Roche Fernand, Maffes, 2^e chasseurs à pied. Soetens Fernand, Houdeng-Aimeries, 1^{er} carab. Vanhallevijn Joseph, Poulcapelle, 4^e de ligne. Van Handeloven Pierre, Hamme, 21^e de lig. Vercautere Ch., Molenbeek-St-Jean, 26^e de lig. Vernaeye Pierre, Desteldonck, 2^e grenadiers.

Aux soins du British Red Cross Voluntary Aid Detachment, Paignton S. Devon.

Benoly Henri, Anvers, carabinier. Cappaen Victor, Queninghelst, 23^e de ligne. Claessens Edouard, Anvers, 8^e de ligne. Degens Bernard, Anvers, 7^e de ligne. De Lange, Charles, Mouscron, 22^e de ligne. Dedeyn Joseph, Denderwindeke, 2^e de ligne. De Vrieze Arthur, Ninove, 2^e de ligne. De Keuninc Richard, Eecloo, 24^e de ligne. Engelbeen Léon, Guenest, carabinier. Fernand Robert, Fontaine l'Evêque, 26^e de lig. Pisters Alphonse, 11^e de ligne. Piette Léopold, Liège, 1^{er} carabiniers. Rugna François, Anvers, 2^e grenadiers. Ségard René, Farciennes, 4^e lanciers. Tiaren Léopold, Dinant, 2^e de ligne. Van Dessel Jean, Willebroeck, 2^e de ligne. Van Stevens Ivo, Kessel, 23^e de ligne. Wittezele Camille, Aertrycke, 4^e de ligne. Zenon Roland, Maffes lez-Ath, 5^e chas. à pied. (A suivre.)

Spectacles et Concerts

Vlaamsche Volksschouwburg, théâtre des Folies-Bergère, rue des Croisades.

Dimanche 21 courant, en soirée à 8 heures (heure allemande), pour le nouveau spectacle, *De Bultenau*, le célèbre drame universellement connu qui fera peut-être grâce à une mise en scène toute nouvelle de M. A. Clauwaert, régisseur. Pour les fêtes de Noël, les 25 et 26 courant, en matinée à 3 heures (heure allemande), *De Sneuwkoningin*, fée jouée et chantée par septante enfants.

Les places, de fr. 0.25 à fr. 1.50, toutes numérotées sans augmentation de prix, peuvent toujours être retenues au bureau du théâtre les samedis, dimanches et lundis, de 10 à 4 heures.

ÉCOLE PIGIER

Sténo dactylo, langues, comptabil. — 1 h. t. l. jours

10 fr. par m. Trav. dact. — Traductions. 60, rue du Pont-Neuf, Bruxelles. 31

500 FOURRURES VÉRITABLES au prix de l'imitation skung, moutre, opposum, hermine, renard, manteaux loutre et astrakan à toute offre, maison d'occasion, 40, rue Duquesnoy, 40. 28

M. Fernand Hagen et sa famille ne reconnaîtront plus aucune dette, faite ou à faire par MARQUETTE JANSSENS, celle-ci domiciliée d'abord 1, avenue Prudent Bols, puis, rue Archiduc Rodolphe, 67, et maintenant sans domicile. 131

Les personnes ayant remis une lettre, le 15 courant, rue Archiduc Rodolphe, 67, sont instamment priées de se faire connaître, pour explications.

PETITES ANNONCES

Les trois lignes (minimum) fr. 0.50

La petite ligne supplémentaire 0.20

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

CHARBONS. Voyag. p^r client. bourg. p^r 500 kg. min. demandé b. com. Ecr. b. j. bil. tram 2584. 129

D^{lle} Instit. dipl. donn. l'éc. d^e toutes br. d'ens. y compr. piano 5 à 10 fr. par mois. 16, r. des Plantes. 9

Annonces diverses

ACHAT de bijoux, argenteries, pierres fines au plus haut prix, 21, rue des Ursulines. 92

SUIS ACHETEUR DE TITRES. — H. O. 268, rue de Brabant. 93

AVIS aux tailleurs. On achète de déchets, Dufey, rue du Chevreuil, 9. Bon prix. 124

ANGLAIS. Bonnes leçons particulières. Prix mod. Ecr. Bur. Journ. J. S. 121

CONFITURE de ménage 0.50 le kilo franco par 5 kilo. Dubois, 127, rue St-Bernard, Brux. 39

BORDEAUX, 1/2 fut, et 1/4 fut Bourg. à v. 1/2 p. 99, rue Américaine. 102

PROPRIÉTAIRE belle maison, voudr. en louer grande partie meublée, salle de bain, téléph. privé, 31, rue des Confédérés (pas aff.) 127

LOUER appart. garni 3 places, av. cuisine, 65 fr. 29, r. du Pont-Neuf. 128

FOURRURES. — Très belle cravate renard 2 bêtes, jam. portée, 35 fr., et manch. 1/4 val. urgent, 119, rue St-Philippe. Schaerbeek (près place Pavillon). 130

ONCH. ACHET. d'occ. poêle carr. émail. tr. b. état. Ecr. b. Journ. 9. 126

LOUER. 2 quart. 23 et 32 fr., eau et gaz, rue Ribeaucourt, 16. 138

Imprimerie de l'Echo de la Presse Internationale, 20, rue du Canal.